

DEMAIN  
MIEUX CIRCULER

**ÉTOILE**

**FERROVIAIRE**

**LYONNAISE**

Mise à 4 voies de la ligne Lyon-Grenoble entre Saint-Fons et Grenay  
Réunion de clôture de la concertation - 1<sup>er</sup> juin 2023



UNION EUROPEENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE  
GRAND LYON

**SNCF**  
RÉSEAU

# DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Horaires	Séquences
18h30 - 18h50	○ Introduction
18h50 - 19h10	○ Rappel des éléments présentés sur le projet et ses objectifs
19h10 – 19h40	○ Retours de la concertation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du dispositif de concertation</li> <li>• Participation du public à la concertation</li> <li>• Avis exprimés sur le projet global</li> <li>• Avis exprimés sur le projet localement</li> <li>• 1<sup>ers</sup> enseignements de SNCF Réseau</li> </ul>
19h40 – 20h15	○ Echanges
20h15 – 20h30	○ Suites de la concertation et clôture



# RÈGLES DE SAVOIR ÊTRE POUR LA RÉUNION

## Règles de base

- Respect
- Ecoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin



*Considérez la perspective puis argumentez*



## QUELQUES CONSIGNES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



- Les échanges sont enregistrés → synthèse de la séance



- Des photographies peuvent être prises



- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous



- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



## MOT D'ACCUEIL



M. Gilles GASCON

Maire de Saint-Priest

Conseiller métropolitain du Grand Lyon

# INTRODUCTION

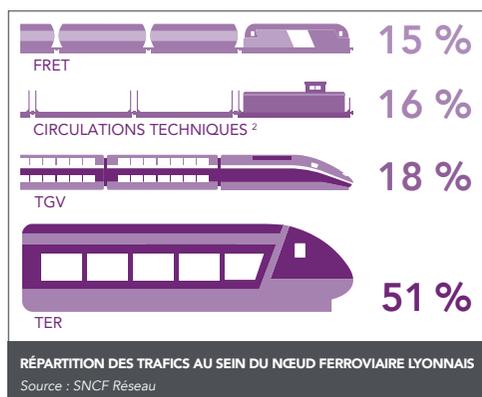


Mme Béatrice LELOUP

Directrice territoriale SNCF Réseau  
Auvergne-Rhône-Alpes

# UNE ÉTOILE FERROVIAIRE SATURÉE

- Une étoile ferroviaire de Lyon congestionnée
  - Près de 1 200 trains / jour
  - Plafonnement à 70 trains / heure max depuis 2005
  - Nombreux retards et annulations et pas de possibilité d'accueillir de nouveaux trains



- Réponses des financeurs Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, UE et de SNCF Réseau

## 1. Agir à court terme

→ **plan d'investissement de 310 M€** 2015-2025 pour restaurer la régularité

## 2. Préparer l'avenir

→ **déterminer les investissements nécessaires pour développer le réseau et accueillir plus de trains** projets structurants d'infrastructure

- Un débat public en 2019 pour partager les enjeux et définir les grandes orientations

# UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE POUR DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TRAINS

## OBJECTIFS



2 fois plus de  
périurbains



2 fois plus de TGV



2 fois plus de fret

De 2025 à 2030 : 1<sup>ères</sup> évolutions de service



- Trains du quotidien : sur la 1<sup>ère</sup> couronne périurbaine : extension les services proposés en heure de pointe aux heures creuses et développer l'amplitude horaire (objectif = 5h – 23h)
- Augmentations progressives de capacité sur la Ligne Grande Vitesse et pour le fret

A partir de 2030 : vers un saut d'offre



- Trains du quotidien : augmentation des fréquences en heure de pointe (objectif cible = ¼ d'heure en heure de pointe)
- 2<sup>ème</sup> phase d'augmentation de capacité LGV Paris Lyon et de poursuite de l'augmentation de capacité pour le fret

# RAPPEL DES GRANDS PROJETS PRÉSENTÉS AU DÉBAT PUBLIC 2019 POUR REDONNER DE LA CAPACITÉ AU SEIN DE L'EFL

Premiers aménagements de capacité en cœur de nœud

Mise à 4 voies St-Fons - Grenay  
+ raccordement de St-Fons

CFAL Nord + Sud

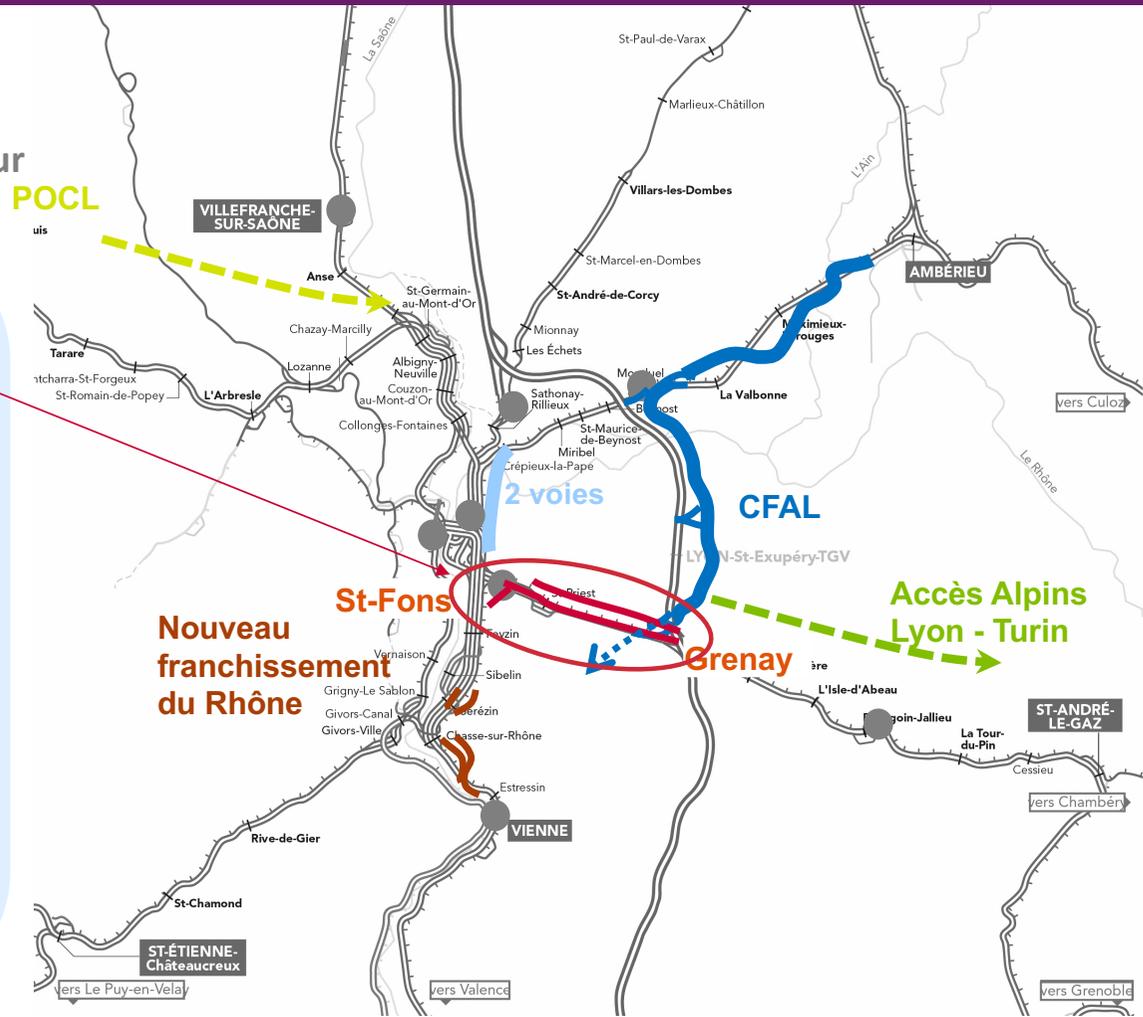
Nouveau franchissement du Rhône

Nouvelles voies entre St-Clair et Guillotière

Accès Alpains Lyon - Turin

POCL

Grands projets





## DÉCISION DE SNCF RÉSEAU DU 11/12/2019 SUITE AU DÉBAT PUBLIC DE 2019

- Moderniser l'Etoile Ferroviaire Lyonnaise dès à présent
- Imaginer un service ferroviaire express métropolitain tout en tenant compte de l'ensemble des besoins : fret, voyageurs longue distance, régionaux et péri-urbains
- Construire une trajectoire d'évolution des services et de l'infrastructure
  - 1 priorité partagée : mettre à 4 voies la section Saint-Fons – Grenay
- Associer les élus, associations, usagers et habitants du territoire à cette démarche pour préparer l'avenir



# RETOUR SUR LE RAPPORT DU COI (FÉVRIER 2023) → SCÉNARIO « PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE »

Grand projet	Horizon chronologique de réalisation
Lyon – Turin – Tunnel transfrontalier	Travaux en cours – financement à compléter
Alternatives ferroviaires à l’A45	2023 - 2027
Lyon – Turin – Modernisation de la ligne Dijon - Modane	2023 - 2027
<b>Mise à 4 voies Saint-Fons - Grenay</b>	<b>2028 - 2032</b>
Nouveau franchissement sud du Rhône	2028 - 2032
CFAL nord – tranche 1 (Dagneux – St-Pierre-de-Chandieu)	2028 - 2033
CFAL nord – tranche 2 (Leyment - Dagneux)	2033 - 2037
CFAL sud	2033 - 2037
Lyon – Turin – Nouveaux accès phase 2 - Grand gabarit	2038 - 2042
Lyon – Turin – Nouveaux accès phase 2 - Complément	2043 +

# LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY : VARIANTES

## ■ Une concertation

- Du 24 avril jusqu'au 4 juin
- Pour permettre au public de s'informer et s'exprimer sur le projet et sur les **variantes d'implantation des voies nouvelles envisagées**
- Suivie par 2 garants de la CNDP pour veiller à son bon déroulement

## ■ Une réunion de clôture ce jour pour partager

- Un rappel des principales composantes du projet
- Le dispositif de concertation mis en place et ses modalités
- La participation à la concertation
- Les avis exprimés par les participants
- Les premiers enseignements





## POINTS DE VUE DES PARTENAIRES DU PROJET



# LES GARANTS

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC



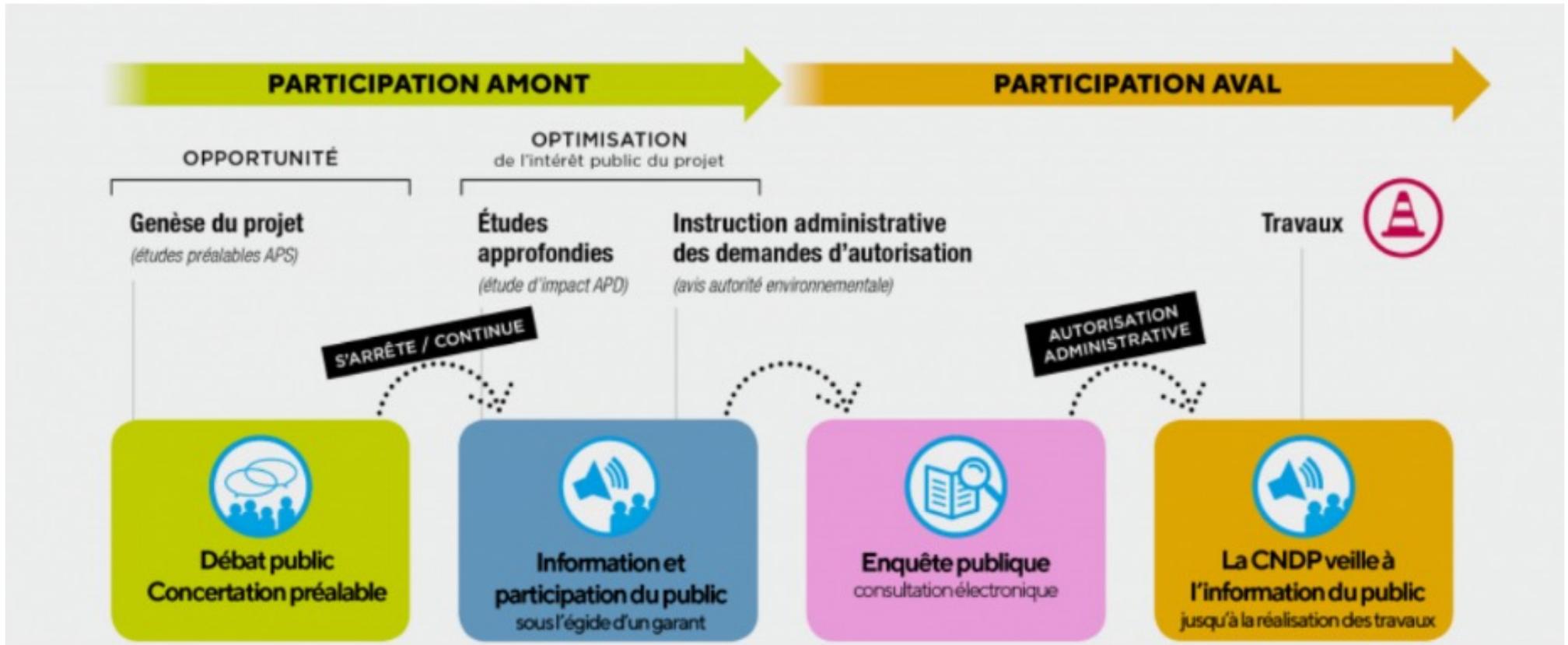
Jean-Claude RUYSSCHAERT

Barbara SERRANO

[barbara.serrano@garant-cndp.fr](mailto:barbara.serrano@garant-cndp.fr)

[jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr](mailto:jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr)

# Concertation continue depuis le débat public jusqu'à l'enquête publique



Processus de concertation continue

LE PROJET DE MISE À VOIES  
ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY



Jean-François BORELLA  
MICHEL



Catherine ULRICH-  
MICHEL

SNCF Réseau Auvergne-Rhône-Alpes

# LE PROJET DE MISE À 4 VOIES DE LA SECTION ENTRE SAINT- FONS ET GRENAY (RAPPELS)

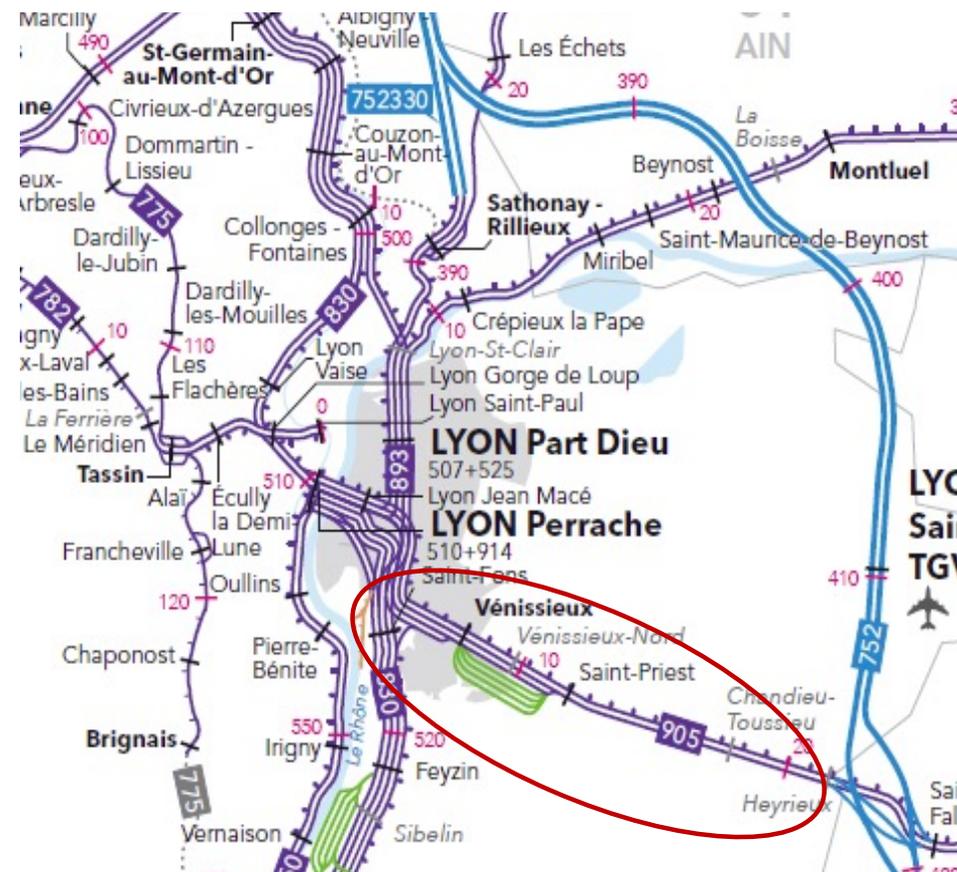


10 min

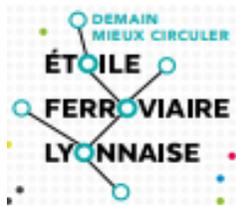
# LA LIGNE LYON-GRENOBLE ACTUELLE ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

19 km de ligne, 3 gares voyageurs, un centre de maintenance du matériel roulant, 1 site fret

- Des circulations hétérogènes : TGV, intercités, TER, fret
- Une exploitation intense et complexe : beaucoup de circulations, des cisaillements de trains, une grande multiplicité des caractéristiques des trains, ...
- Impossible de faire circuler plus de trains en heure de pointe



En vert, les équipements dédiés au fret



## TRAFIC ACTUEL SUR LA LIGNE

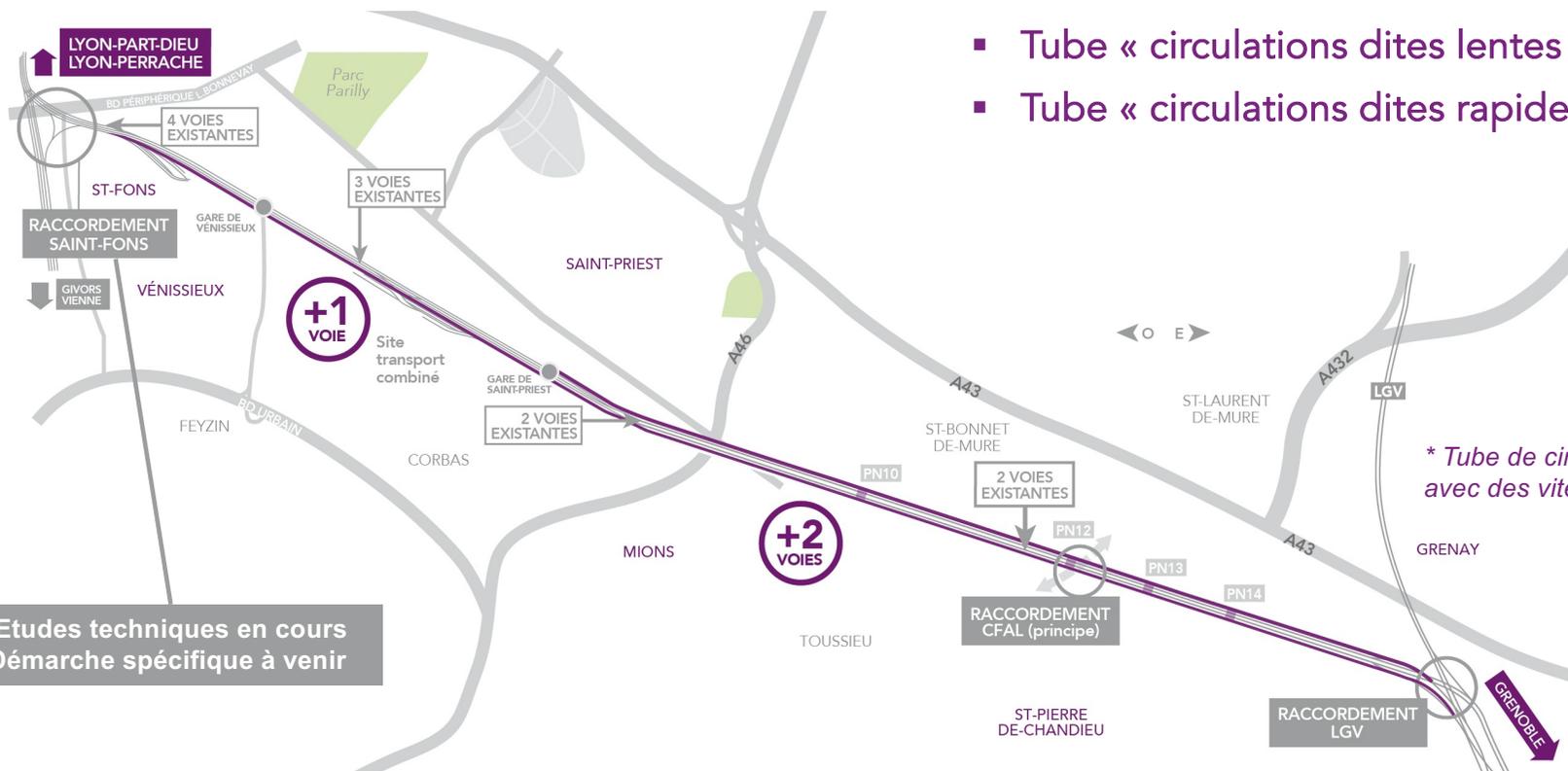
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, environ 200 trains quotidiens en semaine (lundi au vendredi)

Type trains	Trafic moyen journalier
TER	130
Grande vitesse	50
Fret	20

# LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

**Doublement de la capacité grâce à une organisation par « tubes »\* de circulations + une fonctionnalité « lents » + « rapides » :**

- Tube « circulations dites lentes » → TER omnibus, fret
- Tube « circulations dites rapides » → TGV, autres TER



\* Tube de circulation : une voie dans chaque sens, avec des vitesses de circulation homogènes

# LES BÉNÉFICES ATTENDUS DU PROJET

## Contribuer à la décarbonation des transports

Jusqu'à ...



2 fois plus de  
périurbains

Contribuer au déploiement progressif du RER lyonnais



2 fois plus de TGV

Contribuer à passer de 3 à 6 trains grandes lignes par heure et par sens d'ici 2030



2 fois plus de fret

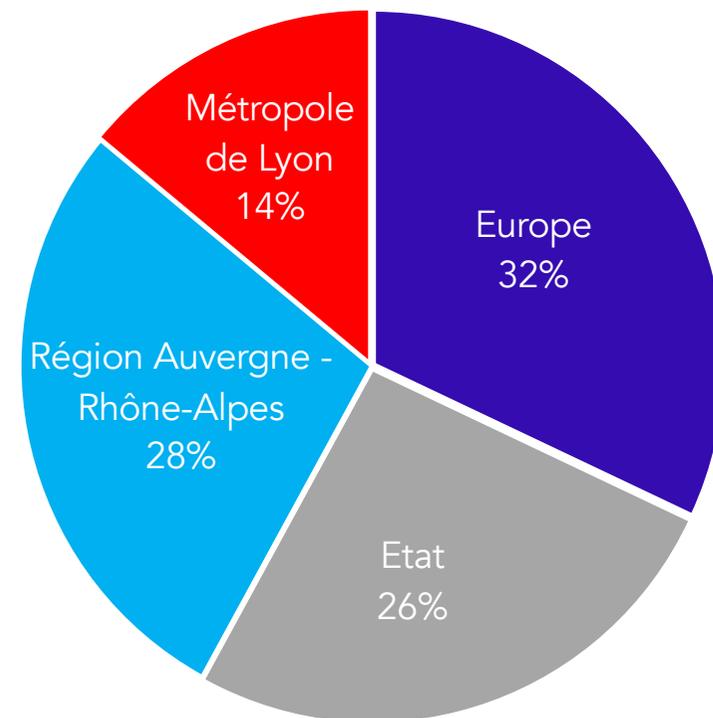
Contribuer au doublement des capacités du fret ferroviaire et accompagner les besoins de desserte locale

# COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

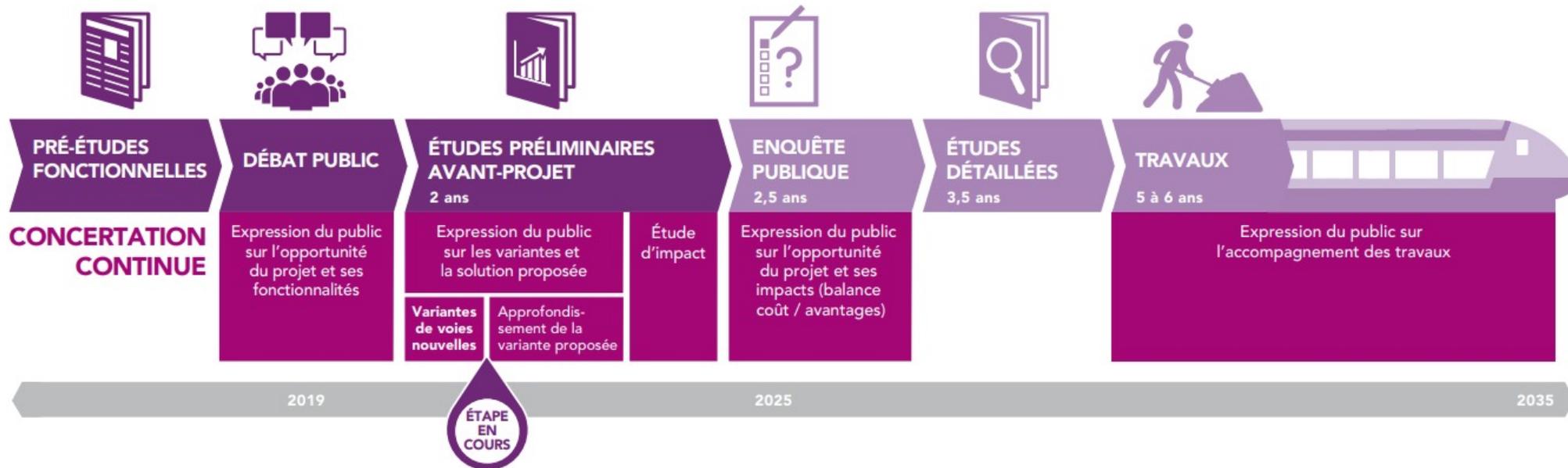
■ Coût estimé du projet : environ 1,06 milliard CE 01/2022

■ Phase d'études préliminaires engagée

- 6,5 M€ pour les études préliminaires
- Objectifs : affiner
  - + Les fonctionnalités
  - + Les solutions techniques
  - + Les enjeux environnementaux
  - + L'insertion dans l'environnement
  - + Les coûts
  - + Le planning de l'opération



# LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

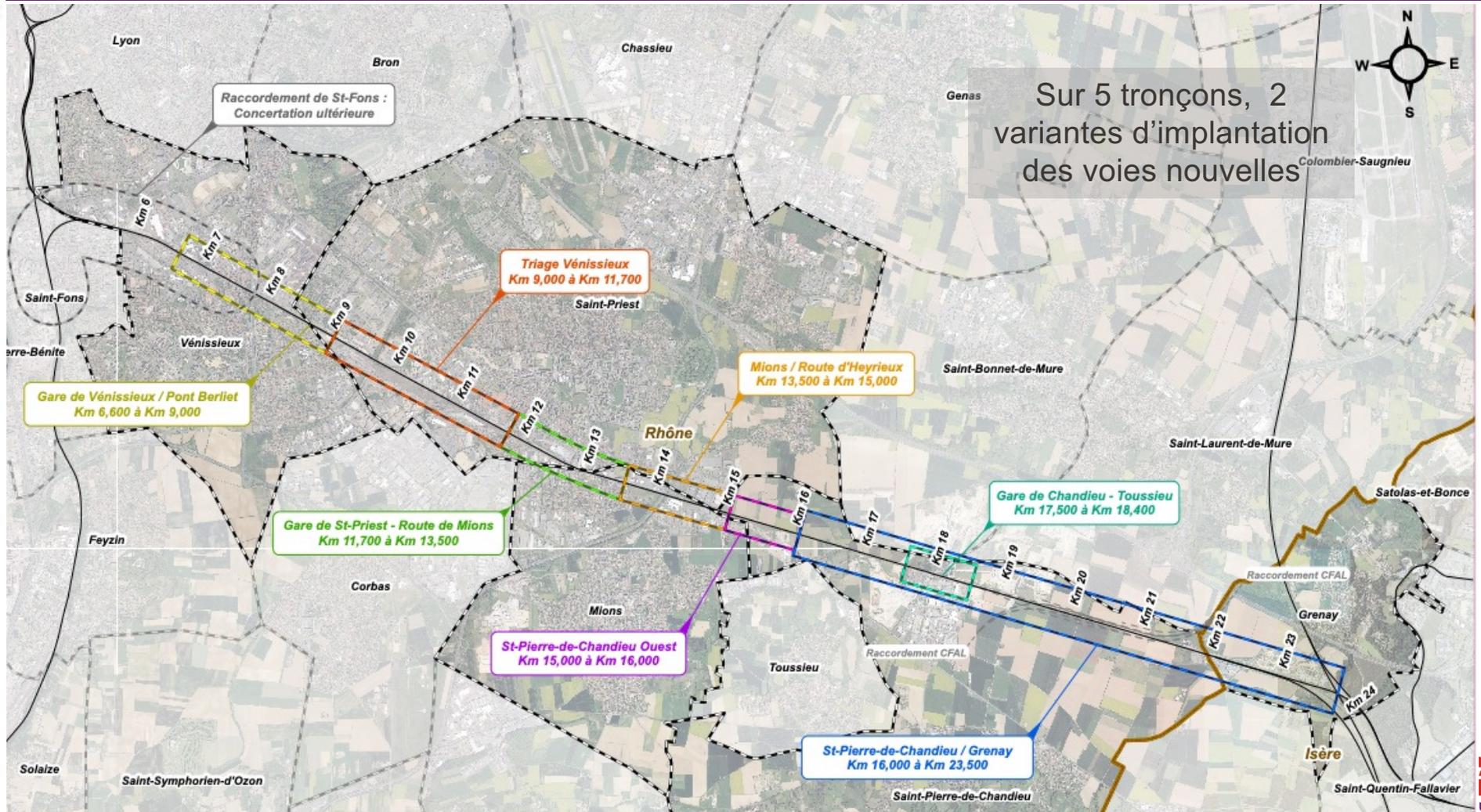


# LES VARIANTES D'IMPLANTATION DES VOIES NOUVELLES POUR LA MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

# DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES VARIANTES

- **Différentes variantes étudiées pour l'implantation des voies nouvelles**
  - Objectif premier : éviter au maximum les impacts du projet sur l'environnement urbain, économique, agricole et naturel
- **Parmi les pistes envisagées lors des études**
  - 2 voies nouvelles au nord des voies existantes
  - 2 voies nouvelles au sud des voies existantes
  - 1 voie nouvelle au nord et une voie nouvelle au sud des voies existantes
  - Des voies nouvelles enterrées sur certaines sections
- **Principes de sélection des variantes proposées à la concertation**
  - Techniquement réalisables
  - Qui évitent certains impacts majeurs → Par ex. non présentées : variantes au sud du triage de Vénissieux, 1 voie de chaque côté, voies enterrées, ...

# 6 TRONÇONS D'ÉTUDE QUI PEUVENT S'ENVISAGER DE MANIÈRE AUTONOME / VARIANTES PROPOSÉES



# DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION MISE EN ŒUVRE



10 min

## DISPOSITIF D'INFORMATION DU PUBLIC (1 SUR 3)

### ▪ 10 annonces-presse ¼ page dans le Progrès

- 21/04 : 1 annonce lancement concertation Edition Grand Lyon – 36 000 exemplaires
- 28/04 au 19/05 : 5 annonces ateliers Edition Est Lyonnais – 8 213 exemplaires
- 20/05 au 01/06 : 4 annonces réunion publique de clôture Edition Est-Lyonnais – 8 213 exemplaires

### ▪ 1 communiqué de presse d'annonce de la concertation envoyé le 21/04

### ▪ 3 publications Twitter & LinkedIn

- Twitter de la DT AURA le 24/04
- Twitter et LinkedIn SNCF Réseau le 16/05

### ▪ 3 campagnes Facebook et Instagram géolocalisées (cibles 18/65 ans représentant environ 500 000 personnes)

- Du 27/04 au 06/05 : 73 665 vues – 375 clics
- Du 09/05 au 23/05 : 208 409 vues – 1 749 clics – 58 commentaires et 32 partages
- Du 25/05 au 01/06 : 91 606 vues – 1 040 clics – 6 commentaires

## DISPOSITIF D'INFORMATION DU PUBLIC (2 SUR 3)

- **Distribution de 9 655 flyers dans les boîtes aux lettres des riverains de la ligne, du 24/04 au 28/04**
  - Vénissieux : 2 950 flyers
  - Saint-Priest : 3 910 flyers
  - Saint-Pierre-de-Chandieu : 1 349 flyers
  - Mions : 934 flyers
  - Grenay : 512 flyers
  
- **Courriers aux parties prenantes**
  - Courriers + e-mails de confirmation des dates et modalités détaillées de concertation, le 29/03 aux élus des communes directement concernées et des communes limitrophes le 05/04
  - Courriers + e-mails le 17/04 et le 26/05 à 103 élus de l'EFL : députés, sénateurs, présidents d'EPCL...
  - E-mails + flyers et invitations adressés le 17/04 aux parties prenantes rencontrées en amont de la concertation (associations, industriels, agriculteurs, ...) pour relais auprès du grand public

## DISPOSITIF D'INFORMATION (3 SUR 3)

### ▪ Kits d'information pour relais partenaires et relais locaux

- Kit papier (affiches, flyers, dossier de concertation) distribué aux 5 mairies concernées par le projet
- Kit numérique (affiche, bannière réseaux sociaux) pour diffusion par :
  - Les 5 mairies concernées
  - Les partenaires : Région AURA, DREAL AURA, Métropole de Lyon
  - Les Chambres d'Agriculture : Isère et Rhône
  - Les communes de Saint-Fons, Corbas, Toussieu

### ▪ Information sur le projet et pour participer

Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>

- Documents d'information sur le projet
- Formulaire en ligne pour donner un avis
- Formulaire d'inscription aux ateliers et permanences



# DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE RECUEIL DES AVIS DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

## Recueil des avis et questions



- Réunion publique d'ouverture le 26 avril 2023
- 5 ateliers communaux : Grenay, Vénissieux, Saint-Pierre de Chandieu, Mions, St-Priest
- 10 permanences (2 ½ journées par commune) : Grenay, Vénissieux, Saint-Pierre de Chandieu, Mions, St-Priest
- Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/> → formulaire en ligne
- Registres en mairies : Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu, Grenay (+ lors des réunions et ateliers)
- Courrier postal : SNCF Réseau - Direction territoriale Auvergne Rhône - Alpes - Concertation M4V - 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03

# PARTICIPATION AU 31/05/2023

## Tous modes

24 avril au 31 mai
<b>Site internet</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 89 avis</li> <li>• 3 questions / réponses</li> </ul>
<b>1 courrier reçu par SNCF Réseau</b>
<b>Registres papier</b>
→ récupération et analyse après le 4 juin
<b>76 participants à la réunion publique d'ouverture</b>
<b>2 appels téléphoniques</b> (demande d'inscription)
<b>12 participants aux permanences</b>
<b>150 participants venus aux ateliers</b>

## Détail des permanences et ateliers

Communes	Ateliers	Permanences
Vénissieux	11	0
Saint-Priest	39	2
Mions	46*	1
Saint-Pierre-de-Chandieu	40	7
Grenay	14	2
<b>Total de participants ayant émergé</b>	<b>150</b>	<b>12</b>

\* Atelier écourté suite au départ de la plupart des participants



# PREMIERS RETOURS DE LA CONCERTATION



20 min

# EXPRESSIONS GÉNÉRALES

- **Des attentes fortes d'amélioration des mobilités pour les voyageurs et de favoriser le report modal vers le train → RER à la lyonnaise**
  - Demande d'accélération du projet
  - Demande de cohérence avec autres projets : suppression PN, halte Portes du Dauphiné, capacités stationnement à proximité des gares, accessibilité
- **Accompagnées de craintes liées à une augmentation du fret ferroviaire en traversée d'agglomération**
  - Refus du transit fret en agglomération urbaine : bruit, vibrations, crainte du risque lié au transport de matières dangereuses
  - Accord pour un report modal ferroviaire du fret à destination du territoire
  - Crainte que la mise à 4 voies St-Fons - Grenay soit une alternative au CFAL Sud et accueille l'augmentation du trafic fret induite par les projets CFAL nord, Lyon-Turin, ...
  - Demande d'engagement d'un CFAL Sud, avec des expressions pour un tracé le long de la ligne LGV → réponse aux besoins d'accroissement du trafic fret hors agglomération urbaine
  - Attentes d'information sur les niveaux de trafic fret à venir
- **Expression d'un sentiment global de « déconsidération » de l'est lyonnais** : « *poubelle de l'agglomération lyonnaise* », dépôts pétroliers, A46 sud, transport de marchandises, ...

# EXPRESSIONS GÉNÉRALES

- **Demandes de protection contre les nuisances liées à l'accroissement des circulations**
  - Nuisances sonores et vibratoires
  - Sécurité pour le transport de matières dangereuses
  - Besoin d'éléments prospectifs en termes de trafic
  - Demandes relatives à une mise en souterrain des voies nouvelles à Mions, Grenay et Saint-Priest
- **Attentes d'information précises sur les impacts fonciers et l'indemnisation des préjudices**
  - Habitations, activités économiques, activités agricoles, usages (accès, irrigation, ...) ...
  - Cas spécifique de coopératives agricoles → impact sur filière
  - Problème du « gel » de territoires en lien avec la durée trop longue de réalisation des projets : difficultés de valorisation, de transmission, pour emprunter, ... → demande d'anticipation des préjudices et/ou de clarification de la vocation future
- **Demandes d'amélioration de l'intermodalité / interconnexion des gares**
  - Parkings relais, amélioration des gares existantes, nouvelle halte
  - Interconnexion avec la gare de Lyon St-Exupéry
- **Attente d'une réalisation rapide des projets ferroviaires dans le cadre d'une vision d'ensemble**

# EXPRESSIONS SUR LA CONCERTATION

- **Questionnements sur la sincérité de la concertation**
  - Projet de mise à 4 voies = alternative au CFAL sud ?
  - Manque d'une vision globale de tous les grands projets à l'échelle de l'étoile ferroviaire lyonnaise
  - La concertation sur les variantes de tracé (bleu ou rouge) ne permet pas d'aborder l'opportunité du projet → laissant entendre que la décision est prise
  - Crainte que la concertation soit « de façade », les décisions étant guidées par les coûts
- **Information sur la concertation considérée comme insuffisante**
- **Des remerciements au maître d'ouvrage pour la démarche engagée ayant permis d'amorcer des dialogues**

# Cadre de la concertation continue

- **Prendre en compte les recommandations des garants**
  - **Accord des garants sur le dispositif d'information et de concertation**
- **Réunir les conditions d'un dialogue entre tous les publics et s'assurer que le responsable du projet apporte des réponses aux arguments et interrogations du public**
  - **Informations transmises par le MOA / Conditions d'échanges avec le public réunies**

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES À VÉNISSIEUX

- **Demande de renforcer la gare de Vénissieux dans sa vocation de PEM d'entrée dans l'agglomération lyonnaise**
  - Accès PMR, guichets et services, stationnement capacitaire, ...
- **Demande de mise en cohérence des projets urbains, de mobilité et d'aménagement (ex Urbagare)**
  - Demande vision globale des projets avec Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités, Ville de Vénissieux, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions
- **Points d'attention**
  - Bd urbain est : importance du BUE pour absorber tous les trafics autour du projet + utilisation du BUE comme support d'une ligne de TCSP
  - Rue Maréchal (fermeture ou réduction capacité) : coordination / compatibilité avec le tracé du futur T10 (rue E Zola) + organisation des rétablissements
  - Intégration paysagère à travailler : esthétique, piste cyclable le long des voies, ...
  - Relier le quartier des Minguettes avec un franchissement de la voie en amont du sous-terrain de l'ancienne gare
- **Variante rouge**
  - Faisabilité et coût de reconstruction du pont Berliet (actuellement sous dimensionné) → itinéraire de shunt
  - Quel itinéraire poids lourd entre la rue du Beaujolais et le centre de groupage chemin du Charbonnier
- **Variante bleue**
  - Préservation du pont Berliet fortement circulé
  - Préservation des maisons chemin du Charbonnier
  - Attention : proximité du groupe scolaire

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES À SAINT-PRIEST

- **Crainces de transit de fret avec transport de matières dangereuses dans la commune**
- **Le CFAL sud doit être préalable à la mise à 4 voies**
- **Point d'attention**
  - Pont Chevreul : rétablissement, accès piétons, vélos, bus, emprises → proposition de créer un passage souterrain en prolongement de la gare
  - Problèmes de circulation liés aux reports sur la rue du Commandant Charcot
  - Quelles conditions de reconstruction des ponts et ouvrages impactés ? : position, longueurs, place pour modes actifs
  - Protection contre le bruit de : route de St-Symphorien d'Ozon, rue du Commandant Charcot et Bd des Roses
- **Variante rouge**
  - Quels impacts sur la rue du Beaujolais ?
  - Créer un passage souterrain au niveau de l'ancien PN de la gare de Saint-Priest
- **Variante bleue**
  - Impact visuel des protections sonores à prendre en compte
  - Le BUE n'est pas encore terminé → quid des trafics qui vont venir s'ajouter sans accès supplémentaire
  - Phase travaux : impact de la fermeture du pont d'Heyrieux
- **Demande d'améliorer l'intermodalité**
  - Profiter de ces travaux pour créer un passage souterrain piétons et vélos entre la Cité Berliet et Max Barel

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES A MIONS

- **Atelier**
  - **Propos introductifs de Monsieur le maire de Mions**
    - Expression de la volonté de développer les mobilités du quotidien
    - Expression d'un rejet du transit du fret (bruit, vibrations, risques TMD)
    - Demande d'une variante d'insertion souterraine
  - **Intervention du Pdt de la Fédération Fracture**
    - Dénonciation du projet de mise à 4 voies comme alternative au CFAL sud
    - Rejet du transit du fret ferroviaire en agglomération urbaine
    - Demande réalisation du CFAL sud de façon à garantir la vocation transport de voyageurs de l'axe St-Fons - Grenay
  - **Atelier interrompu suite à l'intervention de Fracture**
    - A l'invitation du Président de Fracture (« discuter avec SNCF Réseau revient à cautionner le projet ») la quasi-totalité des participants (tous sauf 2) a quitté la salle
    - Pas de recueil d'expressions sur les variantes (bleue ou rouge) dans la traversée de Mions en atelier
- **Autres expressions**
  - **Crainte de nuisances supplémentaires**
  - **Refus de la mise à 4 voies pour le fret de transit**
  - **1 expression en faveur de la variante bleue** → moindre impact pour un projet immobilier

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES À SAINT-PIERRE DE CHANDIEU (1 SUR 2)

- **Territoire communal impacté par de nombreux projets** : ferroviaires, routiers, trame verte, trame bleue, ...
  - Beaucoup de contraintes sur le foncier qui pèsent sur l'usage des sols
  - Pas toujours de lisibilité suffisante sur le devenir de ces projets
- **Activités agricoles**
  - Libellé du projet pas assez explicite : mentionner les raccordements ferroviaires avec LGV et CFAL nord
  - Questions sur les indemnités : importance de prendre en considération l'ensemble des impacts économiques (perte de production, restructuration des sols, ...)
  - Questions sur l'implantation des voies (déblais / remblais) et les impacts hydrauliques
  - Impact du projet sur les canalisations d'irrigation
    - Importance que les périodes de coupures pour travaux n'empêchent pas l'irrigation des cultures
    - Si SNCFR devient propriétaire des terrains, deviendra-t-il membre de fait des ASA ?
    - Quelles solutions alternatives pour éviter ces impacts ? (franchissement aérien ?)
  - Coopérative Oxyane (distribution d'intrants et collecte) : déplacement complexe et difficile à envisager
    - Importance de prendre en compte la période de collecte : fin août
    - Quelle prise en compte des impacts pour tous les adhérents en amont / aval ... ?
    - Risque de disparition de la filière agricole locale cf. réduction des surfaces agricoles diminuant la collecte
  - Importance de reconstituer les chemins de terre

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES À SAINT-PIERRE DE CHANDIEU (2 SUR 2)

- **Carriers**
  - Impacts fonciers et d'exploitation :
    - Besoin de visibilité sur les emprises à exploiter en priorité
    - Franchissement des voies par nacelles : quelles propositions de remplacement ?
  - Quelles possibilités d'optimisations de la surface impactée sur les tracés ?
    - Raccordement CFAL sud notamment ?
    - Est-il possible d'envisager le doublement des voies au bénéfice des voyageurs sans les raccordements CFAL ?
- **Quelles optimisations des franchissements suite à la suppression des PN et des surfaces utilisées ?**
- **Gare Saint-Pierre de Chandieu : à rendre plus accessible (trop excentrée), avec parkings adaptés**
- **Variante rouge**
  - Plus consommatrice de foncier sur la commune
- **Variante bleue**
  - Impacte la limite du périmètre de protection du captage des 4 chênes
  - Semble avoir moins d'impacts sur la commune en termes d'emprises sur les terres agricoles

# EXPRESSIONS SPÉCIFIQUES A GRENAY

- **Territoire impacté par de multiples contraintes liées aux infrastructures existantes et en projet**
  - La prise en considération des impacts liés à l'existence des projets (avant leur réalisation) est essentielle
- **Existence aussi de l'ancien projet SATORAIL ayant impacté le territoire de façon irréversible**
  - Compensations non pérennes mises en place : baux précaires
  - Pourquoi ne pas utiliser les emprises réservées pour le projet de mise à 4 voies ?
- **Point d'attention**
  - Moins de surfaces agricoles → nécessité de travailler des produits à plus forte valeur ajoutée → comment aider les agriculteurs à prendre le virage ?
  - Prise en compte des canalisations d'irrigation → importance de la coordination avec les ASA
    - En phase travaux, très important pour les cultures d'éviter les coupures entre avril et octobre
- **Variante rouge**
  - Habitations au début du tracé impactées
  - Evitement de la zone humide : est-il possible de passer en souterrain
  - Importance d'optimiser le raccordement CFAL pour limiter les impacts
  - Variante moins impactante pour les terres agricoles de Grenay mais en a plus d'impacts sur celles de Saint-Pierre de Chandieu
- **Variante bleue**
  - Impact sur la maison de l'ancien garde-barrière
  - Semble plus impactante pour la RD53A

# 1<sup>ERS</sup> ENSEIGNEMENTS (1 SUR 2)

- **Sur la mobilisation**

- Présence d'élus communaux aux ateliers
- Forte pour le monde associatif
  - La fédération Fracture et des associations membres
  - La FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports)
- Importante chez les acteurs économiques (entreprises, coopératives agricoles, agriculteurs, carriers)
- Plutôt modérée pour les habitants des communes urbaines

- **Sur la participation**

- Diversité des participants
- Richesse des échanges

- **Sur les mobilités**

- Répondre à l'attente d'un développement rapide des mobilités du quotidien
- Approfondir la coordination et la complémentarité entre les différentes démarches et offres de mobilité

- **Sur le fret**

- Trouver des alternatives au fret ferroviaire en transit pour éviter des traversées d'agglomération
- Tout en intégrant un enjeu de desserte des sites logistiques locaux

- **Sur le cadre de vie**

- Entendre et prendre en compte l'appel à un respect du cadre de vie des habitants et riverains des voies ferrées : bruit, vibrations, insertion urbaine/paysagère, transport de matières dangereuses
- Répondre à la demande d'engagement coordonné du projet de mise à 4 voies et du CFAL sud (itinéraire LGV pour certaines expressions)
- Mettre à disposition des éléments prospectifs en termes de trafic, notamment de trafic fret



# 1<sup>ERS</sup> ENSEIGNEMENTS (2 SUR 2)

- **Sur le projet**

- **Appliquer et mettre en avant la démarche éviter - réduire - compenser - accompagner**

- Optimiser les tracés pour éviter les impacts sur le foncier notamment : habitat, activités économiques et agricoles
- Approfondir les conditions d'insertion pour réduire les impacts : bruit, vibrations, rétablissements des circulations, ...
- Prendre en compte les enjeux agricoles : irrigation, périodes de travaux, franchissements, ... en intégrant une vision d'ensemble de la filière agricole
- Mettre en cohérence les interfaces entre MOA et partenaires : intermodalité, PEM, aménagements urbains, ...

- **Sur le besoin d'une vision d'ensemble des grands projets**

- Donner de la visibilité sur l'articulation entre les grands projets concernant l'EFL :
  - Mise à 4 voies St-Fons - Grenay
  - Raccordement de St-Fons
  - CFAL nord
  - CFAL sud
  - Lyon - Turin

- **Sur le besoin d'information et de dialogue avec les parties prenantes**

- Poursuivre le dialogue et le travail de co-construction du projet avec toutes les parties prenantes :
  - Elus
  - Citoyens - riverains
  - Acteurs économiques
  - Associations
  - Usagers

# ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Des questions ?

Des clarifications ?

Des interventions ?



▪ **Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur**



▪ **Attendez le micro pour parler**



▪ **Présentez-vous avant d'intervenir**



20 min

# LES SUITES DE LA CONCERTATION



10 min



# Processus de choix de la variante

- **Consolidation des analyses multicritères de SNCF Réseau par tronçon d'étude, à partir des éléments recueillis au travers des différents ateliers et permanences**
  - Critères nouveaux
  - Niveaux d'impacts
- **Appropriation des nouvelles analyses par la MOA et partage avec les partenaires du projet**
- **Construction du tracé de référence sur la base de cette analyse**
- **Partage avec les partenaires et parties prenantes du projet → horizon automne 2023**
  - Sur le tracé de référence
  - Sur ses impacts et enjeux principaux
  - Sur des pistes d'optimisation déjà recensées
- **Synthèse du processus de choix de variante et de ses principes → information publique (modalités à préciser)**
- **Etudes d'approfondissement sur la base de ce tracé de référence (insertion)**



# Suite de la concertation

- **Rédaction du bilan de la concertation → publication sous 4 mois sur le site internet du projet**
- **Décisions du MOA et des partenaires concernant la variante préférentielle et les suites à donner à la concertation**
- **Approfondissement des études sur la variante préférentielle du projet de mise à 4 voies**
  - Volet technique ferroviaire
  - Volet insertion environnementale
  - Volet interfaces avec les partenaires : intermodalité, gares, insertion urbaine, enjeux fonciers, ...
  - Coût et planning
- **De prochaines phases de concertation : planning prévisionnel**
  - Jusqu'à fin 2023 → poursuite des échanges avec les parties prenantes
  - Horizon début 2024 → nouvelle concertation sur les modalités plus fines d'insertion du projet dans son environnement : bruit, vibrations, rétablissements d'ouvrages, rétablissement circulations, ... foncier
  - Horizon 2025 → enquête d'utilité publique
  - Après 2026 (si obtention DUP) → concertation continue post DUP

## Les suites

- **Etablissement, par les garants, d'un rapport d'étape de la concertation, à la rentrée 2023**
  - **Publication de ce rapport sur le site internet du projet**
- **Poursuite de la concertation continue, sous l'égide des garants, jusqu'à l'enquête d'utilité publique**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>